NAO 2026 : la CFDT est signataire

↗ Enveloppe Territoire France

Comme on vous l'a annoncé la semaine dernière, après une 1ère proposition de 1,4%, la Cfdt a réussi à obtenir de la direction une nouvelle proposition pour l'enveloppe Globale :

- **1,9%** de la masse salariale
- **0,1%** pour égalité Hommes/Femmes

+ l'augmentation de la valeur du point de la prime d'ancienneté :

Groupe 1	Groupe 2
7,30 €	7,00 €

(le groupe 2 ayant fusionné avec le Groupe 1 au 1 er janvier 2026 comme prévu dans l'accord NCMM, il ne reste plus que 2 groupes)

La direction s'engage également à l'ouverture de discussions sur le montant des frais de restauration et sur la cotisation concernant le PERO (Retraite supplémentaire).

Bien que peu enthousiaste par cette dernière et ultime proposition de la direction**, la CFDT a décidé de signer l'accord NAO 2026** dans l'unique objectif de :

- ❖ Maximiser les augmentations collectives
- ❖ Assurer un minimum de reconnaissance aux salariés qui contribuent chaque jour aux résultats de l'entreprise

Mais cela ne s'arrête pas là, la CFDT continue à mettre la pression sur la direction en négociation locale pour obtenir des augmentations sur les mesures annexes.

ENSEMBLE, RESTONS MOBILISES
La CFDT ne lâche rien pour défendre vos droits, votre pouvoir d'achat et votre reconnaissance

Ne pas jeter sur la voie publique.